



30% de précaires !

Le 28 juillet 2020

Est-ce là le résultat d'une "politique" d'embauches de margoulinis officiant dans les bas quartiers marseillais ou dans une banlieue parisienne désertée par les inspecteurs du travail ? Vous n'y êtes pas !

Face au déferlement de demandeurs d'emploi qui arrive (estimation de 700 mille à 1 million supplémentaire... les chiffres sont déjà au-delà des 700 000...), la Direction Générale est allée chercher des moyens, des « ressources » auprès des tutelles. Elle ne l'aurait pas fait, la **CGT-FO** le lui aurait reproché. Mais les dites tutelles n'entendent lâcher de CDI... qu'à la marge. Ainsi, sous l'impulsion de Bercy et avec l'appui du ministère du travail, la Direction Générale vient chercher auprès des organisations syndicales représentatives dans la branche Pôle Emploi, un nouvel avenant détricotant notre CCN, celui signé à l'automne 2019 n'est pas encore assez laxiste pour permettre l'embauche de ... pas loin de 6 000 CDD (étalée en 3 phases de septembre prochain au 1^{er} trimestre 2021, assortie de 500 à 700 CDI... pour faire bonne mesure... mais ces derniers, pas avant 2021 !... et si la vague de chômage se confirme...).

Pour « *appâter le chaland* », pour « aider » les organisations syndicales à lâcher encore plus loin cette garantie de la CCN contre la précarité, la **CGT-FO** a clairement, (crédule peut-être ?), demander quelles étaient les contreparties que la Direction Générale mettait sur la table. La réponse est claire : **RIEN** ! Pire, on nous assène : *Mais mesdames et messieurs de la CGT-FO, rendez-vous compte, grâce*

*à cet avenant, nous allons « offrir » à plus de 6 000 demandeurs, un emploi de 18 mois ! C'est Byzance !... Et certaines des organisations syndicales et leur représentants d'acquiescer, tous affublés de CDI, dont certains depuis plus de 30 ans !... ou comment aggraver la précarité sous prétexte de lutter contre, d'être « pragmatique » et de tenir compte des réalités. A la **CGT-FO**, nous l'affirmons, la réalité de la précarité d'aujourd'hui est directement liée à la révision toujours plus laxiste des textes encadrant les contrats précaires et les multipliant. Oui, s'il y a de plus en plus de précarité, c'est parce que d'aucuns lâchent toujours plus sur l'exigence du CDI !*

Ainsi, et dans l'esprit même de la refonte de la fonction publique voulue et engagée par le gouvernement précédent et E.Macron, un nouvel avenant est donc soumis à signature jusqu'à vendredi 31 juillet, portant de 4% à... 15% le nombre maxi de CDD pour surcroît de travail dans Pôle Emploi. La DG flèche ces embauches de CDD uniquement sur les métiers de conseillers au C1. Conseiller à l'emploi, ou à la gestion des droits, les Directions Régionales aviseront, même si la préférence est à l'emploi... à l'heure où non seulement il n'y en a pas, mais où en plus les entreprises licencient...

Dans la négociation, **la CGT-Force Ouvrière** réaffirme ses revendications :

des embauches oui, mais en CDI.

Et là, nul besoin d'ouvrir la boîte de Pandore et de modifier la CCN, encore et toujours à la casse des garanties qu'elle contient !

Et la **CGT-FO** insiste en indiquant clairement :

- **Signer ça**, c'est avaliser non seulement 20% de précaires à Pôle Emploi, mais carrément 30% de précaires dans les rangs des conseillers,
- **Signer ça**, c'est non seulement ne pas permettre de résorber la précarité, mais on lui ouvre toujours plus grand la porte et ce n'est pas la possibilité offerte à l'employeur de contractualiser pour 18 mois plutôt que seulement 12 mois max après consultation du CSEC qui améliore les choses.
- **Signer ça**, c'est toute assurance servie sur un plateau à l'employeur pour élever salariés précaires contre CDI pour qui par ricochet toute revendication individuelle de promotion sera vouée à l'échec, tandis que l'employeur trimera les CDD avec la carotte pourtant de plus en plus improbable et pourrissante de décrochage d'un CDI,
- **Signer ça**, c'est valider une politique que les urnes ont massivement condamnées, que gilets jaunes et grèves contre la contre-réforme des retraites ont tout aussi massivement rejetée,
- **Signer ça**, c'est creuser davantage encore le sillon de la décrédibilisation des organisations syndicales,

Et si cet avenant n'était pas signé, la Direction Générale nous met sous le nez la menace de la régionalisation et de la dénonciation de la CCN par les ministères. Mais ce qu'elle nous demande là, n'est-ce pas justement, une nouvelle fois, après la classif, après la QVT, après la GPEC, ..., de détruire une à une toutes les garanties qu'offre la CCN que la **CGT-Force Ouvrière** est à l'époque allée chercher ?

Et comme si cela ne suffisait pas, certaines organisations syndicales (cédant au chantage ? ou par charité chrétienne ? ou les deux ?) ont émis l'idée qu'on pourrait, au-delà de ces 6 000 renforts, ouvrir les possibles recrutements de CDD de 18 mois bien au-delà de fin 2022. La Direction Générale, bienveillante (et sans doute elle aussi charitable ?) s'est engouffrée pour proposer un deuxième avenant... et toute cette « bien-pensance » de se féliciter, voire de se congratuler de tant de bonté innovante déployée !

Les ministères ne veulent plus de cette CCN ? Qu'ils prennent leurs responsabilités. **Force Ouvrière** prend les siennes, et que les dits ministères, avec la DG, ne comptent pas sur la **CGT-FO** pour leur prêter main forte dans leur entreprise de destruction.

Et parce que face à ce déferlement d'inscriptions, soyons-en convaincus, gouvernement et Direction Générale ne peuvent pas faire autrement que d'embaucher, la **CGT-Force Ouvrière**, exige le respect des textes contractualisés et signés, exige le respect de la CCN, **exige des CDI**.

Résistons

Revendiquons

Reconquérons